

Voici la solution technologique idéale pour voyager sereinement cet été :

AirHelp lance la première application gratuite permettant aux passagers de suivre leurs vols en temps réel et de gérer leurs réclamations

- Une technologie au service des voyageurs : alertes en temps réel, gestion des réclamations, protection renforcée... Le partenaire indispensable et gratuit pour partir en vacances cet été.
- Avec l'application, tout passager peut gérer depuis son téléphone mobile une demande d'indemnisation pour vol retardé ou annulé.

Paris, le 23 juin 2025. – Vols retardés, annulations de dernière minute, portes qui changent sans prévenir... Face à l'augmentation des imprévus dans le transport aérien, AirHelp, la référence mondiale en matière des droits des passagers aériens, lance [*AirHelp Flight and Claim Tracker*](#), la toute première application gratuite et illimitée qui combine le suivi en temps réel des vols avec la possibilité de réclamer immédiatement une indemnisation. **Une solution idéale pour ceux qui cherchent à voyager sans stress cet été.**

Cette appli vous alerte en temps réel, vous informe de vos droits et vous guide dans chaque étape de votre réclamation. Grâce à une technologie intelligente, elle alerte les passagers lorsqu'ils sont éligibles à une indemnisation selon le règlement européen CE 261 et simplifie l'ensemble du processus pour vous accompagner lors de vos voyages de façon rapide, claire et sans frais.

« Cette application marque une étape décisive pour redonner du pouvoir aux passagers. Les voyageurs disposent désormais d'un outil qui les informe, les protège et les aide à faire valoir leurs droits au bon moment », explique Tomasz Pawliszyn, PDG d'AirHelp.

Parmi ses fonctionnalités les plus innovantes :

- **Suivi mondial et illimité des vols**, sans restrictions ni abonnement.
- **Alertes automatiques** en cas de retard, d'annulation ou de refus d'embarquement donnant droit à une compensation.
- **Possibilité de lancer une réclamation** directement depuis l'application.
- **Vérification gratuite du droit à indemnisation** pour les vols des trois dernières années.
- **Mises à jour en direct** sur les changements de porte, retards, annulations et livraison des bagages.
- **Synchronisation avec Gmail** ou vos calendriers pour importer les vols passés et futurs.
- **Option AirHelp+** : assistance premium, assurance et traitement accéléré des remboursements.

Une réponse technologique aux galères du quotidien des voyageurs

En 2024, plus de 287 millions de passagers en Europe ont vu leur vol perturbé – dont plus de 30 millions au départ des aéroports français. Bien qu’une réglementation européenne permette de réclamer jusqu’à 600 € d’indemnisation, la majorité des voyageurs ignorent qu’ils y ont droit ou ne savent pas comment effectuer la démarche. Le lancement de cette application répond à ce manque d’information et vise à simplifier les réclamations sans passer par les compagnies aériennes.

Avec [cette application](#), chaque smartphone devient un véritable assistant de voyage, capable de détecter les problèmes, alerter l’utilisateur et enclencher une réclamation en quelques secondes. Une technologie simple, accessible et pensée pour que chaque passager reprenne le pouvoir.

À propos d’AirHelp

AirHelp est une entreprise de technologie du voyage qui s’attaque aux perturbations des vols. Depuis 2013, elle a obtenu une indemnisation pour plus de 2,7 millions de passagers victimes d’un retard ou d’une annulation de vol. 6,5 millions de passagers ont protégé leurs vols avec AirHelp+, et d’innombrables millions d’autres bénéficient des informations d’experts disponibles gratuitement sur [airhelp.com](https://www.airhelp.com)

#Le numéro 1 de l’indemnisation des vols dans le monde entier

Avec un réseau de 50 cabinets d’avocats dans plus de 35 pays, une IA innovante travaillant en coulisses et une équipe dévouée de plus de 400 AirHelpers, AirHelp permet à toute personne voyageant au Royaume-Uni, dans l’Union européenne et au-delà de réclamer facilement jusqu’à 600 euros pour les retards et les annulations de vols. En tant que défenseur des droits des passagers aériens, AirHelp s’engage à prendre soin de la planète et à investir dans un avenir plus vert en plantant un arbre pour 100 vols perturbés. À ce jour, plus de 69 500 arbres ont déjà été plantés.

D’autres informations sur AirHelp sont disponibles à l’adresse suivante : <https://www.airhelp.com/fr/>

Pour plus d’information :

María Díaz

france.airhelp@actitud.agency

T. 07 82 50 84 14

